



PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE TRANSPORT DE MARCHANDISES (FCO)

OBJECTIFS

Permettre au conducteur routier de marchandises d'actualiser ses connaissances et de parfaire sa pratique en matière de sécurité et de réglementation professionnelle.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

Conducteurs de véhicules pour la conduite desquels un permis C ou E (C) est requis au cours de toute période consécutive de cinq ans de leur vie professionnelle.

Etre titulaire du permis de conduire de la catégorie C ou E(C) en cours de validité.

Justifier de la qualification initiale de conducteur routier.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Enseignants référencés par décision administrative dans le cadre de l'agrément de l'organisme de formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.

Salle de cours équipée de moyens multimédias.

Véhicules école.

Livret de suivi de la formation.

EFFECTIFS

Théorie : 16 stagiaires maximum en salle.

Pratique : 4 stagiaires maximum par véhicule.

4 stagiaires maximum, intéressés par la formation spécifique dite passerelle peuvent être ajoutés au stage FCO marchandises.

HORAIRES

Théorie : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16 heures

Pratique : 8h à 12h et de 13h à 16 heures ou horaire en poste de 6h à 13h et de 13h à 20h.

DUREE

35 heures, sur 5 jours consécutifs ou en deux sessions de formation dispensées au cours d'une période de trois mois maximum. La première session est de 3 jours consécutifs, la seconde de 2 jours également consécutifs.

PROGRAMME

Bilan des connaissances relatives aux réglementations des transports et à la sécurité routière et aux techniques et comportement en conduite.

Perfectionnement à la conduite rationnelle, axé sur les règles de sécurité.

Application de l'ensemble des réglementations du transport et du travail, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle. (actualisation des connaissances).

Santé, sécurité routière et sécurité environnementale. (Actualisation des connaissances).

Service, logistique.

Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Test final d'évaluation.

SANCTION VISEE

F.C.O pour le transport de marchandises, validée par la délivrance de la carte de qualification de conducteur.